

ALSH Saint Maximin

Assistante administrative
Cynthia MARTINS
04 76 97 92 81 - 06 26 73 64 97

cmartins@le-gresivaudan.fr



FICHE D'INSCRIPTION VACANCES - PERIODE PRINTEMPS - ANNEE 2023

Les inscriptions (accueil de loisirs et navettes) doivent être effectuées AUPRES DE L'ASSISTANTE:

Du jeudi 2 mars (à partir de 19h00) au vendredi 10 mars 2023
Avec une réponse de l'assistante au plus tard le 24 mars 2023

Possibilité d'une seule modification ou annulation, sans justificatifs, durant la semaine d'inscription

Je soussigné(e)

représentant légalement le/les enfant(s).....

Adresse mail

souhaite inscrire le/les enfant(s) ci-dessus aux dates suivantes : *Cocher les cases correspondantes*

PRINTEMPS		Navette	
		Mat	Soir
L	10/04	FERIE	
M	11/04		
M	12/04		
J	13/04		
V	14/04		

L	17/04		
M	18/04		
M	19/04		
J	20/04		
V	21/04		

RAPPEL

- Pour toute demande d'inscription, il est obligatoire de joindre cette fiche.

- 2 jours minimum d'inscription par semaine, consécutifs ou non
- En cas d'absence, le secrétariat doit réceptionner le certificat médical dans un délai de 3 jours suivant le 1er jour d'absence même avec un tarif forfaitaire.

- Toute journée entamée est due, même en cas de présentation d'un certificat médical.

ARRET NAVETTE

Arrêt matin :

Arrêt soir :

A

Le

Signature du représentant légal

**Merci de garder une copie
de votre fiche d'inscription**

Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390, RUE HENRI FABRE - 38926 CROLLES CEDEX
TÉL. 04 76 08 04 57 - FAX 04 76 08 85 61



www.le-gresivaudan.fr
bienvenue@le-gresivaudan.fr